



**COMPTE RENDU DU SGEN-CFDT
À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

10 juillet 2020

Les travaux ont été ouverts par Monsieur Herlicovez, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de santé et des bibliothèques à la DGRH du MEN à 9 h 35.

Sur invitation du président, le représentant du Sgen-CFDT donne lecture d'une déclaration intersyndicale commune au nom des trois organisations syndicales siégeant à la CAPN des AAE (A&I UNSA, SNASUB-FSU et Sgen-CFDT) ([voir déclaration intersyndicale commune](#)).

Cette déclaration préalable n'appelle pas de remarques de Monsieur Herlicovez qui enchaîne sur l'ordre du jour de la CAPN.

I- Tableau d'avancement au grade d'AA HC

Sur invitation de Monsieur Herlicovez, Monsieur Leduc précise les modalités de calcul du nombre de promotions pouvant être accordées au titre du tableau d'avancement à la hors classe des AAE pour l'année 2020 :

- Effectif du corps des AEE (au 31 décembre 2019) : 11890
- Effectif des AAHC (au 31 décembre 2019) : 1094
- Carte cible de 10 % des effectifs du corps des AAE : 1190
- Nombre de promotions pouvant être accordées au titre de l'année 2020 : 95 (même nombre que l'année dernière) pour un volant de 1376 agents promouvables tous viviers confondus.

Sur ce volant de 1376 agents promouvables, la répartition s'établit selon les critères suivants : 56 % de femmes / 44% d'hommes et 93 % d'APA / 7 % DDS

Répartition des promouvables par univers :

- Administration centrale : 82 agents
- EPLE : 707 agents
- Services Académiques : 263 agents
- Enseignement Supérieur : 267 agents
- Autre Univers (29^e base) : 57 agents

Sur ces 1376 agent promouvables, 254 agents ont fait l'objet d'un classement en très favorable, 1060 ont été classés sans opposition et 62 relevaient de la 29^e base.

Exposé des modalités d'examen des dossiers lors de la CAPN :

1^{er} temps) au titre des viviers 1 et 2 : répartition de 80 possibilités de promotion entre les académies, l'administration centrale et la 29^e base en fonction de la carte cible arrêtée par la DGRH pour chaque structure.

2^e temps) au titre du vivier 3 : répartition de 10 promotions au maximum

3^e temps) en fonction du nombre de promotions restantes, ajustement dans les structures déficitaires au titre des viviers 1 et 2.

A l'issue des travaux de la CAPN, sur les 95 agents promus au titre de l'année 2020, on recense 14 DDS et 81 APA soit une répartition par sexe de 57 femmes / 38 hommes

Répartition des promus par univers :

- 48 en EPLE
- 16 en Services Académiques
- 20 dans l'Enseignement Supérieur
- 6 en Administration Centrale
- 5 dans Autre Univers (29^e base)

L'examen des dossiers a permis de dégager les lignes d'orientation de l'administration dans ses choix: avis TF de l'académie, évaluation « experts » sur tous les items sur la fiche d'entretien professionnel, candidatures déjà proposées les années précédentes donc priorité facilement donnée aux anciens par rapport aux jeunes promouvables, répartition équitable des candidatures par environnement professionnel en fonction de leur poids respectifs.

Au terme des travaux de la CAPN, les propositions d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe des AAE sont soumises au vote qui recueille l'unanimité des suffrages des représentants de l'administration et des organisations syndicales.

Les représentants du Sgen-CFDT

Eric Chapuis
Amandine Delignière